

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

AMENDEMENT

N° 14647

présenté par

Mme Chapelier, M. Mis, Mme Fontenel-Personne, M. Le Gac, M. Gouttefarde, Mme Robert,
M. Vignal, Mme Gaillot, M. Bouyx, Mme Lenne et M. Cubertaon

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 41, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.